

Questions orales

LE SOMMET ÉCONOMIQUE DE BONN

LA PARTICIPATION DU PREMIER MINISTRE—L'UTILISATION DE LA RÉSIDENCE DE L'AMBASSADE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il a assisté dernièrement à la conférence de Bonn et, pour cette raison, l'ambassadeur, sa femme et sa fille ont dû quitter leur résidence et aller s'installer dans un hôtel à 30 kilomètres de la ville. L'hôtel Koenigshof n'était pas assez bon pour le premier ministre—c'était, paraît-il, un hôtel de deuxième catégorie—mais il l'était bien assez pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Finances.

● (1140)

Pourquoi le premier ministre a-t-il causé cet inconvénient à toute une famille si l'hôtel Koenigshof était acceptable pour ses principaux ministres? Pourquoi le premier ministre n'y est-il pas resté également? Ou est-ce un autre exemple de l'arrogance à laquelle Pierre Trudeau nous avait habitués?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je veux intervenir pour défendre Pierre Trudeau contre cette attaque injuste du NPD. En réalité, monsieur le Président, cette déclaration est tout à fait fautive. Les représentants du gouvernement à Bonn ont cherché un endroit où nous pourrions nous entretenir avec les ministres et M^{me} Sylvia Ostry et son groupe, tous les soirs et tous les matins avant le petit déjeuner. Ils n'ont pas réussi à trouver un endroit convenable, étant donné l'extrême pénurie de chambres d'hôtel.

Je n'ai pas communiqué personnellement avec l'ambassadeur, ni exprimé de préférence. Cependant, je crois savoir que notre excellent ambassadeur à Bonn a proposé lui-même sa résidence, dont la vaste salle à manger nous a servis de salle de réunion. Il a fallu tenir compte également des considérations de sécurité. Certaines recommandations ont été faites à cet égard.

La situation à Bonn était si difficile que, lorsque notre équipe est allée là-bas, on a voulu installer les journalistes canadiens sur des péniches. C'est seulement grâce à la diligence de Bill Fox et de ses collègues que l'on a pu trouver une place à l'hôtel pour ces éminents journalistes.

LA PARTICIPATION AUX FUTURES CONFÉRENCES

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, le premier ministre vient de confirmer qu'il n'y avait pas de chambres d'hôtel. Il est inconcevable que toutes les autres délégations de la France et des États-Unis aient pris les dispositions qui s'imposent et obtenu des chambres d'hôtel. Le premier ministre devrait intervenir à la Chambre pour nous donner l'assurance qu'il ne se montrera jamais plus aussi insensible.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, sauf erreur, la plupart des autres délégations ont occupé des châteaux entiers où elles se sont carrément installées. J'ai profité de l'hospitalité de notre ambassadeur qui a eu la gentillesse de mettre à notre disposition, pour 48 heures environ, la résidence du gouvernement canadien dans cette ville. C'est lui qui a fait cette proposition. J'ai jugé bon de

l'accepter, car si j'avais accepté un château entier, le NPD m'aurait critiqué. Je pensais qu'il me féliciterait de ma modestie et de mon sens de l'économie.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'INCIDENCE DE LA HAUSSE DU TARIF POSTAL ENVISAGÉE SUR LE SECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Postes. Je me suis longuement entretenu avec des personnes qui sont dans le commerce de la photographie. Nous risquons de perdre cinq cents emplois dans le secteur du tirage photographique si le projet de hausse du tarif postal des colis est mis à exécution. Par conséquent, le ministre entend-il remettre cette augmentation à l'étude? Et au cours de son étude, pourrait-il garantir aux développeurs canadiens de photographies que leurs entreprises de vente par correspondance, d'une valeur de 100 millions de dollars par an, ne seront pas la proie des hausses proposées?

L'hon. Perin Beatty (ministre du Revenu national): Enfin, monsieur le Président, une question brûlante d'actualité.

Des voix: Bravo!

M. Beatty: Monsieur le Président, que le député, qui est lui-même un photographe accompli, se rassure car la Société des postes doit s'entretenir avec les représentants des entreprises de tirage photographique à propos de la hausse de tarif prévues. Dans les soixante jours suivant la publication dans la *Gazette* officielle des demandes d'augmentation du tarif postal, le cabinet agit à titre de modérateur. Nous entendons les instances des développeurs de photos et de tous ceux qui voudront nous exprimer leurs préoccupations. Nous allons sûrement les prendre au sérieux. J'ai incité la Société à entrer en pourparlers avec tous les intéressés afin de voir s'il était possible de résoudre leurs problèmes.

M. le Président: Bien que les horloges se soient arrêtées, je signale aux députés que la période des questions va se poursuivre, comme d'habitude, jusqu'à midi. La parole est au député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est.

* * *

LA CHARTE DES DROITS

LES DÉPENS DE «OPERATION DISMANTLE»

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Justice, j'adresse ma question au premier ministre. Hier, la Cour suprême du Canada a rendu un important jugement qui fera date dans l'histoire, en assujettissant à la Charte des droits les décisions du cabinet, qui sont donc susceptibles d'être examinées par les tribunaux. Cette importante affaire n'aurait jamais été devant la Cour sans les efforts de l'organisation bénévole, à but non lucratif, *Operation Dismantle*, qui en a pris l'initiative.